

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 5 mars 2026**

Communication n° 09/03.2026

Objet: mensurations cadastrales

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Direction du cadastre et de la géoinformation de l'Etat de Vaud a mandaté le bureau d'études Rossier SA à Aubonne pour procéder à la mise à jour de la mensuration officielle dans notre Commune.

Ces travaux sont planifiés sur 18 mois. Le mandataire va intervenir à plusieurs reprises sur le terrain. Un accès à certaines parcelles privées sera nécessaire.

Un drone survolera l'ensemble du territoire communal dans le cadre de cette opération qui est entièrement financée par la Confédération et le Canton.

A l'issue de cette mise à jour, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal www.geo.vd.ch.

Cette information est publiée sur notre site Internet dans la rubrique « Actualité », ainsi qu'aux piliers publics.

La Municipalité

Saint-Prex, le 5 mars 2026/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Véronique Savioz, municipale, au 076 417 56 86